

## Fiche analytique – Mémoire de Master MUSE

A rendre au secrétariat lors de l'inscription à la soutenance du mémoire

\* champs obligatoires

<b>AUTEUR*</b>	NOM : Komaromi		PRENOM : Sophie	
<b>TITRE MEMOIRE*</b>	Qualification de la connectivité du canton de Genève à partir des exigences écologiques de l'espèce focale Hermine d'Europe <i>Mustela erminea</i> (Linné, 1758)			
<b>NUMERO MEMOIRE</b>	518			
<b>DATE SOUTENANCE</b>	16 février 2023	Salle: 003	Heure: 10h30	
<b>THEMATIQUE* (AFFILIATION)</b>	Biodiversité, Écosystèmes et Société			
<b>VOLEE MUSE*</b>	2020			
<b>TITRE ACADEMIQUE* (par ex.: licencié en biologie)</b>	Bachelière universitaire en Ingénierie en Gestion de la nature Haute École du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture			
<b>DIRECTION* / EVALUATION</b>	Directeur de mémoire* Claude Fischer (Hepia)	Co-directeur de mémoire* Anthony Lehmann	Nom(s) du ou des juré(s)*	
<b>STAGE (éventuel)</b>	Organisme d'accueil		Maître de stage	
<b>Projet de l'ISE (éventuel) auquel le mémoire est rattaché</b>				
<b>Bourse (éventuelle) reçue par l'étudiant</b>				
<b>COLLATION*</b>	Nb de pages* 78	Nb de figures* 19	Nb de tableaux* 1	
<b>TERRAIN D'ETUDE OU D'APPLICATION</b>	Canton de Genève			
<b>MOTS-CLES* (entre 5 et 10)</b>	Hermine, connectivité, fragmentation, infrastructure écologique, modèle d'habitabilité, surface de moindre coût, graphe paysager, disponibilité des habitats, indice PC.			
<b>RESUME* (max 1500 car)</b>	<p>La biodiversité et les services écosystémiques liés subissent une dégradation continue à l'échelle mondiale. Il est désormais établi que la fragmentation des habitats naturels en est une cause majeure. La connectivité est ainsi devenue un aspect central de la conservation.</p> <p>À l'échelle cantonale, le Plan Biodiversité 2020-2023 utilise l'infrastructure écologique comme une mesure stratégique pour intégrer au mieux les enjeux naturels dans les décisions d'aménagement du territoire. Ce travail cherche à évaluer la connectivité du canton de Genève pour l'Hermine d'Europe <i>Mustela erminea</i> (Linné 1758). Plus spécifiquement, il vise à produire un ensemble de cartes qui permettront de localiser, prioriser et proposer des aménagements favorables à cette espèce et à d'autres associées.</p> <p>Ce travail a permis de mettre en évidence qu'à Genève, l'espèce est favorisée par les territoires agricoles où les structures improductives et les surfaces de promotions de la biodiversité (SPB) sont ligneuses, en proportion élevée, et régulièrement réparties. Les zones favorables à l'espèce ne sont pas réparties de manière homogène sur le canton de Genève. Les connexions entre l'est et l'ouest sont peu nombreuses et discontinues. L'application de la méthode de la disponibilité des habitats a permis de confirmer que la zone urbaine genevoise scinde le canton en deux zones distinctes.</p>			

<b>SUMMARY*</b> <b>(en anglais)</b>	<p>Biodiversity and related ecosystem services are undergoing continuous degradation on a global scale. Fragmentation of natural habitats has been identified as a major cause. Connectivity has thus become a central aspect of conservation.</p> <p>At the cantonal level, the Biodiversity Plan 2020-2023 uses ecological infrastructure as a strategic measure to better integrate natural issues into land use decisions. This work seeks to assess the connectivity of the canton of Geneva for the European Ermine <i>Mustela erminea</i> (Linnaeus 1758). More specifically, it aims to produce a set of maps that will eventually make it possible to locate, prioritise and propose developments favourable to this species and other associated species.</p> <p>This work has shown that in Geneva, the species is favoured by agricultural areas where unproductive structures and areas for the promotion of biodiversity (SPB) are woody, in high proportion, and regularly distributed. The areas favourable to the species are not evenly distributed in the canton of Geneva. Connections between east and west are few and discontinuous. The application of the habitat availability method confirmed that the urban area of Geneva divides the canton into two distinct zones.</p>
<b>REMARQUES</b>	

Version 4, 30 janvier 2012